

Organisation du Travail.

Juste Répartition de la Richesse.

LE VOLCAN

Liberté, Egalité, Fraternité.

Guerre au despotisme quel que soit son masque.

PAR LA CITOYENNE SANS PEUR.

PARIS : Un an, 8 fr. Six mois, 4 fr. Trois mois 2 fr.
 PROVINCE : — 12 fr. — 6 fr. — 3 fr.
 ÉTRANGER : — 20 fr. — 10 fr. — 5 fr.

BUREAUX DU JOURNAL
3, RUE BOUCHER, 3.

DÉPÔTS : Rue Copeau, 51.
 Rue des Vieux-Augustins, 12.
 Rue Git-le-Cœur, 4.

SOMMAIRE. — Situation actuelle. — Assemblée nationale. — Buvette républicaine. — Les intrigues royalistes. — Décret en faveur des attroupements. — L'organisation du travail. — Les clubs. — Le *Volcan* au citoyen Lalanne. — Théâtres.

LAVE POLITIQUE. Situation actuelle.

Ce que nous avons de mieux à dire sur la politique, c'est qu'il n'en existe réellement pas depuis trois mois. Le premier élan passé, nos gouvernants provisoires n'ont songé qu'à faire de la réaction. Après avoir couvé dans l'ombre, elle se manifeste maintenant au grand jour. L'inexpérience, l'incapacité, le défaut d'énergie de la Commission exécutive sont flagrants. L'Assemblée nationale étudie, dit-on ; mais elle n'agit pas, et l'on s'étonne de toutes parts de n'avoir élu qu'un conciliabule d'étudiants, au lieu d'une assemblée d'hommes éminents, prête à réaliser les idées ardentes et fécondes dont la France et le monde ont besoin. Une loi sur les attroupements, sur les crieurs publics, renouvelée des lois de Louis-Philippe, c'est là le signe de vie que notre gouvernement républicain veut bien nous accorder. Quant à l'organisation du travail et du crédit, rien ; — quant à l'organisation de l'armée et de la marine, rien ; — quant à la constitution nationale, rien, encore rien ; — quant au clergé, quant à l'instruction publique, rien, toujours rien. C'est à croire à un système de nihilisme préconçu, c'est à faire désespérer de l'avenir de la République.

Notre politique à l'extérieur n'est guère moins inerte qu'à l'intérieur. Un homme que nous vénérons à beaucoup d'égards, un poète illustre, un orateur magnifique se mit à la tête de nos relations étrangères. Trop heureux de trouver une heureuse occasion de chanter sur tous les tons des hymnes humanitaires, il s'est peu préoccupé du reste. Ses choix d'agents diplomatiques sont pour la plupart du temps inconsiderés, parfois misérables et honteux. Aussi la politique étrangère a-t-elle marché toute seule, et l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, sont-elles retournées vite au point où les avait prises la révolution de Février, et l'ordre règne-t-il encore à Varsovie.

Assemblée nationale.

Nous avons cru devoir, dans ce premier numéro, résumer les travaux faits jusqu'à ce jour par l'Assemblée nationale, afin d'offrir à nos abonnés une vue d'ensemble, et nous mettre ainsi le plus vite possible à l'ordre du jour. Malheureusement, en laissant de côté les questions de personnes, ce ne peut être long.

Dès la première séance, on s'est facilement aperçu que l'auguste Assemblée serait dévorée par la prétention, la vanité, l'intrigue et l'impuissance. O France ! n'as-tu pu rien faire sortir de mieux du suffrage universel ? Le président, les vice-présidents et secrétaires de la Chambre sont nommés. Passons outre, tout en faisant observer qu'on eût dû choisir un citoyen à idée plus nette, doué de plus d'énergie et d'a-propos que le citoyen Buchez. Les ministres rendent successivement compte de leur gérance provisoire. Le citoyen Lamartine entonne les dithyrambes accoutumés, et se plaît à colorer de rayons

enchanteurs le sombre horizon qui se déploie à l'extérieur. Béranger, le poète du peuple, donne sa démission qui, refusée, puis réitérée, est enfin acceptée. On nomme une Commission exécutive composée de cinq membres, dans l'ordre suivant : Arago, Garnier Pages, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin. La Commission exécutive nomme à son tour les secrétaires que l'on décore du nom de ministres, pour rehausser sans doute leur position secondaire et leur mérite à l'avenant.

Une commission de dix-huit membres est chargée de préparer un projet de constitution. L'un des membres, le citoyen Lamennais, donne plus tard sa démission, ou par paresse, ou par orgueil, ou par un sentiment de civisme mal entendu. La journée du 13 mai voit un fait inattendu et infiniment regrettable. L'Assemblée est violée. Trois heures après, tout rentrait dans l'ordre. Les citoyens Louis Blanc et Barbès sont compromis dans ce mouvement insensé ; mais le premier a prouvé son innocence, et le second sortira, nous n'en doutons pas, également pur des épreuves judiciaires. Rien de plus remarquable sur cette journée que la pitoyable conduite du citoyen Buchez et les redomantades du citoyen C. Raynal, suffisamment qualifiés par le journal le *Travailleur*, par la *Mère Duchêne*, dont le compte-rendu de l'Assemblée nationale, dans les numéros 1 et 2, appartient certainement à l'une de ces plumes longuement exercées, qui se cachent pour mieux mordre.

Dans la séance du 16, le citoyen Billaut propose de ne permettre les attroupements qu'au-delà d'un kilomètre et demi du palais des représentants. Attendez quelques jours, cher M. Billaut, et l'Assemblée trouvera plus simple de ne les permettre nulle part. Le 17, le citoyen Caussidière donne sa démission, sur d'être porté à une plus forte majorité aux prochaines élections. Je ne conseillerais pas le même procédé au citoyen Louis Bonaparte. Le 18, l'Assemblée termine son règlement. Ouf ! le citoyen Lacordaire donne sa démission. Acceptée, acceptée. Le citoyen Degoussé remporte, le 20, une victoire à jamais mémorable au sein de l'Assemblée. Gloire à lui ! les représentants porteront une écharpe tricolore en sautoir. Le 22, l'Assemblée ratifie le décret sur l'impôt supplémentaire de 4^{1/2} cent. Le 23, le citoyen Lamartine a donné la quarante-septième édition de ses discours sur l'Italie et la Pologne, non revue ni augmentée. Le 24, l'Assemblée vote une adresse de confiance sur les affaires étrangères. Le décret de bannissement perpétuel de la famille d'Orléans est adopté le 26, à la majorité de 632 voix contre 65. L'avenir devait prouver que ce décret n'était pas complet. Le 29, le Comité du travail donne signe de vie, mais, si peu, si peu, que ce n'est vraiment pas la peine d'en parler. On fait des interpellations sur l'enlèvement du citoyen Emile Thomas, auxquelles le citoyen Trélat est loin de répondre catégoriquement. La Commission exécutive obtient de ne se présenter dans l'Assemblée qu'à son gré, et la force publique est mise à sa disposition. Le 30, le citoyen Trélat fait adopter un décret contre les ateliers nationaux, où la liberté individuelle est peu ménagée. Le 31, un complot contre le citoyen Louis Blanc se manifeste. On demande sa mise en accusation. Une commission de dix-huit membres est nommée pour examiner l'affaire. Nous verrons la suite dans le prochain numéro.

Une Buvette républicaine.

Amour sacré de la goinfrerie,
 Un représentant vous honorerà ;
 Dans l'intérêt de la patrie,
 Petits pâtés et malaga
 Chaque jour il dévorera !
 Représentant du peuple !

Ils ne dépensent que *neuf cents francs* par jour pour désalterer leur illustre gosier incendié par les paroles brûlantes qu'ils débitent ou qu'ils ont l'intention de déclamer chaque jour sur la position intéressante du peuple.

Ils ne dépensent que *vingt-sept mille francs* par mois pour engouffrer des brioches et des vins fins. Et les électeurs de croire qu'ils se sont réunis pour discuter les affaires du pays !

O vertu républicaine ! ô désintéressement sublime des palais de nos représentants ! il ne leur faut que *neuf cents francs* de fromage, ou peut-être de volailles et rôtis, — pour reprendre des forces et s'élaner à la tribune, émettre des propositions grotesques, toujours, bien entendu, dans l'intérêt de ceux qui n'en ont que faire.

Il n'y a donc rien de changé dans cette belle France, qui ose écrire sur son fronton le mot *République*, et nos républicains sont donc encore des ventrus !

Il est fatigant, très-fatigant sans doute de travailler à une constitution nouvelle et de rendre le bien-être à toute cette classe prolétaire qui souffre. Mais morbleu ! quand la rude besogne que LE VOLCAN s'est imposé lui donne la *pépie*, il entre dans un café et jette *cinquante centimes* sur le comptoir ; et cependant, LE VOLCAN l'avouera sans honte, il n'a pas *vingt-cinq francs* à dépenser tous les jours !

Nous ne voudrions pas priver nos représentants du plaisir de savourer leur demi-tasse, ou même de manger une *aile de poulet* ; mais nous désirerions que, toutes les fois qu'ils veulent se donner ce passe-temps, ils prissent la peine de mettre la main à la poche.

Les intrigues royalistes.

Le sol républicain est fouillé en tous sens par les taupes de la monarchie. Les légitimistes heurtent dans l'ombre les philippistes ; les uns et les autres flairent en grimaçant les bonapartistes. On parle d'une convention entre les affidés de Henri de Bourbon et Louis-Philippe, suivant laquelle le premier, impuissant par nature, adopterait le jeune rejeton de la race philippienne, et le ferait succéder après lui. Il ne manque à cette convention qu'une partie suffisamment intéressée pour que sa présence soit nécessaire, LE PEUPLE.

Un symptôme alarmant s'est tout-à-coup manifesté à nos yeux. Les bonapartistes se composaient, le 4^{er} juin 1848, de quarante-cinq à cinquante vieux grognards environ. Voilà que le 4 juin le nom de Louis-Napoléon surgit à la surface des flots. Les vrais républicains apprennent avec un étonnement indicible qu'il est appelé à siéger comme représentant dans l'Assemblée nationale, accolé d'un chef des intrigants, M. Thiers, et du sous-chef, M. Marrast. Les jours suivants on publie dans la rue sa

biographie, ou pour mieux dire son panégyrique, et un journal bonapartiste ou non bonapartiste adopte le titre de *Napoléon Républicain*. C'est une candidature nouvelle au trône. O République! où sont donc tes enfants?

LAVE LÉGISLATIVE. — Décret en faveur des attroupements.

Defendez-moi de sortir de ma chambre, et je m'élançerai par la fenêtre; opposez-vous à ce que je serre la main à un ami, et toutes les fois qu'il se trouvera sur mon passage je lui sauterai au cou; voulez-vous préserver un monument, écrivez sur le mur voisin: *Ici, il est défendu de déposer des ordures*.

La Commission exécutive est profondément convaincue de toutes ces vérités; et comme elle éprouvait le besoin de voir les Parisiens se réunir sur la place publique, se communiquer leurs impressions politiques, se grouper enfin, elle s'est empressée de faire voter un décret terrible contre les attroupements. Aussi, à la nouvelle de cette loi sauvage qui vous condamne à je ne sais combien d'années de prison un homme qui se permettrait de regarder trop longtemps la lune sur les boulevards, cinquante mille hommes se sont empressés de se masser entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin.

Et tous les soirs, les enrégés, ils attendent philosophiquement les baïonnettes, les tambours, les commissaires de police qui viennent les prier à coup de crosses de fusils de ne pas tenir ainsi en plein air un club républicain, bien certains que c'est la seule façon de les inviter à revenir le lendemain soir du même spectacle émouvant.

Maintenant, je me demande pourquoi ces attroupements et pourquoi ce décret? Franchement, si le Gouvernement redoute la présence d'un trop grand nombre de Parisiens dans les rues, s'il craint de voir l'ordre compromis par ces manifestations bruyantes, devait-il exhumer, des archives monarchiques, des peines odieuses, injustes, et que tout le monde bravera?

C'est maladroit, impolitique, absurde; c'est renier son origine républicaine, c'est vouloir tomber comme tous les gouvernements despotiques.

O vous qui êtes sortis des barricades de Février, vous croyez-vous assez forts pour décréter des lois terroristes et impossibles! Réfléchissez, arrêtez-vous dans cette pente au bout de laquelle est le précipice! retirez ce malencontreux décret que vous ne pouvez faire exécuter, ou je vous déclare atteints d'une folie incurable.

Votre vieille expérience aurait dû vous en avertir cependant: le paratonnerre attire la foudre, la force brutale attire le peuple; mais à la différence du paratonnerre, la force ne sait pas préserver le monument social des atteintes dévastatrices.

LAVE SOCIALISTE. — Organisation du travail.

Le citoyen L. Blanc, aidé du citoyen Albert et d'une foule d'autres citoyens dévoués, ont tenté une régénération profonde de la société. Les temps n'étaient pas mûrs, à ce qu'il paraît. Dès le premier coup de marteau frappé contre le vieil édifice, les animaux immondes de tous genres qui y menaient joyeuse vie se sont émus, et ont assourdi les airs de leurs clameurs. La difficulté de la situation consistait dans l'impossibilité de faire table rase et de réédifier à neuf. Un seul n'y pouvait suffire, et peut-être même le citoyen L. Blanc n'avait-il ni l'expérience ni la fermeté nécessaires pour mener à fin une aussi formidable entreprise. Gloire à lui du moins d'y avoir épuisé ses efforts! Il y a gagné la haine de la haute et grasse bourgeoisie, et une demande en autorisation de poursuites, permise par la Commission exécutive, autorisée par le ministre de la justice, accordée par la commission de l'Assemblée et refusée, non sans incertitude, par cette assemblée. Mais on ne prescrit pas contre la justice. La misère s'accroît de jour en jour; le sentiment en devient plus vif, le remède se découvre de plus en plus, et le temps n'est pas éloigné où l'on sera forcé de convenir qu'il y a quelque chose à faire. Ce n'est pas au citoyen Buchez ni à sa mystique école que nous aurons alors recours. Notre confiance pour une secouée doit

le premier principe est la répudiation de la raison humaine en philosophie, le pouvoir du droit divin en politique, l'ultramontanisme en religion, ne sera jamais entière. Nous arborerons le drapeau d'une large et franche démocratie. Ce n'est pas le passé, c'est l'avenir qui nous servira la manne dont nous alimenterons nos âmes. P. Leroux, L. Blanc, Vaublanc, P. Véry, G. Sand, Proudhon, tels seront nos apôtres.

LAVE DE TOUS. — Les clubs.

Notre journal, essentiellement démocratique, rendra compte des séances des divers clubs de Paris et de la province, et en particulier des séances du *Club de l'Egalité et de la Fraternité*. Nous commençons cette tâche dès notre premier numéro.

Dans sa séance du 10 juin, le *Club de l'Egalité et de la Fraternité* a procédé à la réélection du bureau, conformément à son règlement, par scrutin de liste. Ont été proclamés dans l'ordre suivant, comme ayant réuni le plus grand nombre de votes:

Président, le citoyen Mangin.

1. Vice-président, le citoyen Pierre Véry.

2. *Id.*, le citoyen Guiffe.

3. *Id.*, le citoyen Monnin.

4. *Id.*, le citoyen Mercier.

1. Secrétaire, le citoyen Alfred Moubrial.

2. *Id.*, le citoyen Sergent.

3. *Id.*, le citoyen Mahy.

4. *Id.*, le citoyen Pourré.

Trésorier, le citoyen Fleurent.

Puis ont été nommés comme délégués du *Club de la Révolution*, les citoyens Bertillon, Goursolas et Guillard.

Le VOLCAN au citoyen Lalanne.

J'ai déjà parlé du fameux décret en faveur des attroupements, et me voilà forcé d'y revenir, à cause d'une excentricité du grand pachá directeur des ateliers nationaux: tous ces hauts fonctionnaires de la République, ne s'entendent jamais; la commission exécutive favorise les haltes dans la rue, en leur donnant de l'attrait, mais le citoyen Lalanne n'aime pas que les parisiens stationnent sur les places publiques, cela gêne la circulation, et les chevaux du citoyen directeur ne pourraient pas piaffer à l'aise.

Aussi, le despote du parc Monceaux a pris le décret au sérieux: il connaissait bien son parisien; il savait bien que les peines effrayantes si sérieusement promulguées contre les attroupements, n'effraieraient pas du tout le peuple, mais il a voulu essayer de sa petite puissance, et il a affiché une ordonnance qui condamne sans miséricorde à la famine, tout ouvrier convaincu d'avoir flâné trop longtemps entre la porte St-Denis et la porte St-Martin.

Vertuchoux! citoyen Lalanne, vous avez trouvé le meilleur moyen pour débayer la voie publique, et cette menace de rayer de vos cadres tout ouvrier rencontré par les agents du terrible Trouvé-Chauvel doit nécessairement faire cesser les attroupements qui vous causent tant de douleur.

Mais comme le Français est né contrariant et curieux, tous les citoyens qui n'ont pas l'honneur d'être inscrits sur vos cadres, et peut-être bien le *Volcan* à leur tête, iront chaque soir sur les boulevards s'assurer que les ouvriers ne s'exposent pas aux effets de votre terrible menace.

Seront-ils atteints et convaincus d'attroupement?

C'est une singulière chose que les revirements politiques de nos représentants; avant-hier, ils se levaient comme un seul homme au cri de *Vive la République!* et semblaient approuver ainsi le décret qui proposait de bannir le prétendant Louis Bonaparte; la Commission exécutive était radieuse, elle se voyait délivrée à tout jamais d'un affreux cauchemar; mais hier, tous les représentants sont revenus l'oreille basse, et ont décidé à une très-forte majorité qu'ils se trouveraient très-honorés de voir siéger à leurs côtés l'illustré évadé de Ham.

Je ne sais pas comment la Commission exécutive agira en présence de ce vote inattendu; mais, pour nous, nous nous expliquerons dans un prochain numéro, car nous ne mentirons jamais à notre épigraphe: GUERRE AU DESPOTISME, QUEL QUE SOIT SON MASQUE.

Nous lisons dans la *Chronique Parisienne* de la *Revue de la Littérature et des Beaux-Arts* (Numéro du 30 mai).

Que ne voyons-nous pas en ce temps-ci? Tantôt, c'est un homme qui, bien et dûment condamné pour friponnerie, se pose en victime politique du pouvoir déchu et qui, escroc lui-même, se fait fort de nous prémunir contre les ruses et les pièges des escrocs qu'il regarde avec anépris du haut de sa probité équivoque. — Tantôt, c'est un journaliste qui, à peine échappé de la prison, où l'avaient conduit ses vols, se pose en défenseur de l'Assemblée nationale et obtient, pour prix de ses services prétendus, un poste de confiance à la préfecture de police, un emploi de secrétaire! — Hier, c'était un baron d'une nullité flagrante qu'on élevait à l'honneur de représenter la France en Portugal, et pour quoi? Parce qu'un représentant trouvait plus commode de lui faire conférer les éminentes fonctions d'ambassadeur que de lui rendre les sommes englouties dans son journal! — Aujourd'hui, c'est un tailleur en faillite, sans éducation aucune, sans la moindre connaissance du monde ni des hommes, dont on fait... un secrétaire d'ambassade! — Nous pouvons ajouter un ex-maître de danse, pour le quart d'heure garçon de recettes, qu'on vient d'envoyer consul à Séville, ce qui, par parenthèse, nous a remis en mémoire Caligula et son cheval...

Nous n'ajoutons point de réflexions à ce passage; mais la citoyenne Sans-Peur, elle aussi, aura ses révélations à faire.

LES CONSTITUTIONS FRANÇAISES, par Louis Tripié, docteur en droit, en vente chez Cotillon, rue des Grés-Sorbonne, 16.

Un moment où l'on se préoccupe avec juste raison de la constitution à venir de la France, nous signalerons l'œuvre de M. Louis Tripié, l'auteur des *Codes Français*. Il a su réunir dans un léger volume in-12, les constitutions depuis 1789 jusqu'aux décrets du Gouvernement provisoire de 1848 inclusivement, la constitution des Etats-Unis d'Amérique, les déclarations des droits de l'homme et du citoyen des 3-14 septembre 1791, 24 juin 1793, 5 fructidor an III. Il a complété son travail par la conférence des articles entre eux et par les textes qui ont modifié depuis leur naissance ces diverses constitutions. On aperçoit ainsi d'un seul coup d'œil l'ensemble des grands travaux constitutionnels du monde. Rien n'était plus utile pour faciliter l'étude du grave problème qui pèse en ce moment sur notre glorieuse patrie. Nous en félicitons d'autant plus volontiers M. L. Tripié, que l'ordre et l'exactitude brillent à un haut degré dans sa publication.

LAVE THÉÂTRALE. — Luxembourg.

Diable, M. Colœuille, vous ne nous avez pas habitués souvent à des émotions aussi bien rendues, et je vous déclare qu'en voyant jouer *Il y a seize Ans*, plusieurs fois j'ai regardé votre salle pour m'assurer que j'étais bien au petit théâtre du Luxembourg.

Si vous avez engagé définitivement l'actrice qui rend si dramatiquement le principal rôle de votre nouvelle pièce, vous avez fait une bonne acquisition, et la foule vous en remerciera en venant l'applaudir chaque soir.

Continuez, M. Colœuille, et le *Volcan* parlera souvent de vos efforts pour attirer le public.

Je n'ai malheureusement pas des éloges à donner à tous vos artistes, quoique *Il y a seize Ans* soit rendu avec beaucoup d'ensemble.

L'un des rédacteurs: BASSIGNAC.

Imprimerie Bonaventure et Duressois, 35, quai des Augustins, près le Pont-Neuf.